

Aumale, le 20 mai 2020

La Principale
Aux parents des élèves de 3ème

Objet : Orientation après la 3ème

Madame, Monsieur,

A partir du lundi 25 mai et jusqu'au mercredi 27 mai, vous devrez saisir les vœux d'orientation de votre enfant pour la rentrée prochaine.

ATTENTION : DELAI TRES COURT

La démarche est la suivante :

-se connecter au **télé service de l'académie de Rouen** (codes ATEN donnés en début d'année par mail par le service de gestion ou reçu par courrier mi-mars)
Il est toujours possible de vous le redonner mais il faudra appeler le collège dès lundi matin. Ce sont les mêmes codes utilisés pour payer la demi-pension en ligne ou pour accéder aux bourses.

-se rendre sur l'onglet « **orientation** », valider la proposition du conseil de classe (étape 1) et saisir l'onglet « choix définitifs » **si ce n'est pas déjà fait.**

-Puis retourner sur l'onglet « **affectation après la 3è** », vous pourrez y saisir les vœux et établissements choisis (un déroulé vous sera proposé, vous pourrez taper le nom du lycée par exemple puis sélectionner la formation souhaitée)

Il est fortement conseillé de mettre plusieurs vœux pour les bac professionnels (attention regroupés en famille de métiers maintenant)
Les vœux 'apprentissage pourront être saisis à titre informatif. Il est nécessaire de mettre un vœu dans un lycée public en parallèle.
Pour les vœux en LPA ou lycée du bois, vous devez avoir pris contact avec les établissements au préalable et avoir rempli un dossier.

Pour les vœux dans l'OISE, merci de nous en faire part rapidement. Vous ne pourrez pas les saisir ici puisque nous sommes dans l'académie de Rouen. Il faudra faire une autre saisie à part et le signaler en vœu « hors académie » .

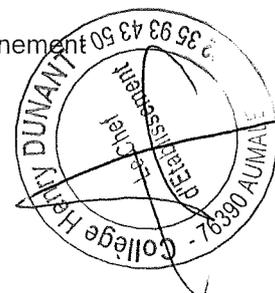
Une demande de dérogation devra être demandée pour les élèves qui souhaitent aller en seconde générale dans un autre lycée que ceux de son secteur, c'est l'adresse de résidence de l'élève qui est prise en compte.

Pour les secondes générales et technologiques, si on souhaite une option (par exemple euro anglais ou allemand), le sélectionner en premier ; puis en second mettre obligatoirement la seconde générale sans option.

Pour l'option EPS au lycée de Neufchâtel en Bray, il s'agit d'un document à part, vous ne pourrez pas le sélectionner (mettre seconde générale sans option)

Mon équipe et moi-même restons à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

La Principale
Nathalie CARON



Collège
Henry DUNANT

Dossier suivi par
La Principale
Nathalie CARON
Téléphone
02 35 93 43 50
Fax
02 35 93 62 25
Mél.
0762107c
@ac-rouen.fr

B.P.5
76390 AUMALE